

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2401 Se préparer à la profession			
Ancien Code	PEDE2B41PRPRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2410		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) HELHa Gosselies Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPRESZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module vise à outiller l'étudiant pour la prise en charge d'une classe primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Ce module vise à :

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- analyser des outils, des techniques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication verbale et non verbale.
- s'ouvrir aux pratiques inclusives

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B41PRPROA Se préparer à la profession

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B41PRPROA Se préparer à la profession

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Se préparer à la profession			
Ancien Code	14_PEDE2B41PRPROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2411		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module vise à :

- découvrir les différentes facettes de la gestion de la classe.
- analyser des outils, des techniques facilitant la gestion de la classe.
- découvrir et analyser des gestes professionnels liés à la communication verbale et non verbale.
- communiquer par écrit dans son milieu professionnel (lettre aux parents, mails professionnels, commentaires...)
- communiquer à l'oral (face aux élèves, face aux parents, face aux collègues...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT2

Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité.

AAT8

Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)

AAT11

Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Thématiques abordées :

- Le climat de classe :

Les attitudes et les postures de l'enseignant

L'importance des règles

La gestion du temps et de l'espace

La distinction entre la punition et la sanction

- La gestion de groupe :

La typologies des comportements difficiles
 La communication verbale et non verbale
 L'organisation et l'aménagement de la classe

- Expression orale

Différents exercices de techniques de la voix
 Réflexions sur l'oral face aux élèves et aux parents
 Comment construire la réunion de parents ?

- Expression écrite

Rédiger une lettre aux parents
 Rédiger un mail
 Rédaction et réflexion autour de la formulation d'un commentaire suite à une évaluation (interro, bulletin...).

Démarches d'apprentissage

- mises en situation
- analyse de cas pratiques
- cours théoriques
- exercices
- lectures
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Des ressources supplémentaires sont disponibles sur Connected.

Sources et références

- Breckx, M., (2017) Grammaire française. Bruxelles : De Boeck.
- Miyata, C., (2004) L'art de communiquer oralement, Paris : Ed Chenelière.
- Charmeux, E., (1996). Ap-prendre la parole. SEDRAP
- Caron, J. (2004) Quand revient septembre, guide de la gestion de classe participative, Paris : Ed Chenelière.
- Archambault J., Chouinard R. (2009). Vers une gestion éducative de la classe. Bruxelles: De Boeck
- Briquet-Duhazé S. (2015). La gestion de classe.In S.Briquet-Duhazé, A. Moal (coord.).De la théorie à la pratique.Enseignement et apprentissage à l'école maternelle, tome 2. Paris: L'Harmattan, p. 121-132.
- Chouinard., R. (2000). Enseignants débutants et pratiques de gestion de classe. Revue des Sciences de l'Éducation, Vol. 25, n°3, p. 497-514.
- Nault T. (1994). (Ed.). L'enseignant et la gestion de classe. Comment se donner la liberté d'enseigner. Montréal : Les Éditions Logiques.
- Dubé, S. (2009), La gestion des comportements difficiles en classe : et si on regardait cela autrement ? Paris : Ed. Chenelière.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, supports PPT, articles, disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve orale et écrite où sont testées les connaissances de l'étudiant, ses capacités à les illustrer et à les analyser.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).